



OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail
- Être capable d'appliquer les règles de la conduite en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

CONTACT – INSCRIPTION

Natacha LENGET
06.47.84.41.14
n.lenget@nl-formapro.fr
264 rue de la laie 76160 PREAUX

ACCESSIBILITÉ

- Dates 2025
 - Veuillez prendre contact avec le centre de formation
- Délais d'accès

Jusqu'à 3 semaines avant le début de la formation
- Maintien des connaissances

Avant la fin de la période de validité de 3 ans, l'apprenant doit suivre une nouvelle session d'habilitation électrique BT

HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE : BT

Performances

Enquête 2025 :

- Taux de satisfaction globale : à venir
- Taux d'atteinte de l'objectif initial : à venir
- Nombre de personnes formées : à venir

MODALITÉS

- **Formation en présentiel**
- **10.5 heures / 2 jours**
- **Effectif par session : 5 minimum, 12 maximum**

MODALITÉS EN DÉTAIL

● Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le référent handicap prendra en compte dès l'inscription du candidat sa situation d'handicap, si celle-ci est mentionnée il évaluera les besoins spécifiques, mobilisera les ressources adaptées et coordonnera les aménagements nécessaires (supports, rythmes, accessibilité).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée par des mises en situation en cours de formation et par l'observation de critère de réussite.

Pour chacune des habilitations mentionnées dans ce programme, l'évaluation comprend :

Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions destinées à évaluer les savoirs.

Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire en lien avec les indices attendus. Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques.

À l'issu de la formation, un avis nominatif et individuel indiquant les mentions demandées au point 5.6.3 de la norme NF C 18 510 vous sera délivré.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne qui réalise ou dirige des opérations sur les parties actives, leurs isolants, la continuité des masses et autres parties conductrices des matériels (les circuits magnétiques, etc.) ainsi que les conducteurs de protection, sur un ouvrage ou une installation en exploitation électrique de basse tension.

Prérequis :

- Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et pouvant justifier du certificat de cette formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques et des exercices d'entraînement

NIVEAU CONCERNÉ

B1/BIV
B2/B2V
BR
BC
BR Option photovoltaïque
BE Mesurages
BE Vérifications
BE essai
BO/H0/H0V

HABILITATION ÉLECTRIQUE RECYCLAGE : BT

Formateur

Formateur pour adultes, fort d'un parcours riche dans les secteurs de la logistique, du bâtiment et de la maintenance. Curieux, adaptable et à l'écoute, il a développé au fil des années une approche pédagogique centrée sur le partage d'expérience et l'apprentissage concret, qu'il met aujourd'hui au service des apprenants qu'il accompagne.

CONTENU

Module 1 : Partie Théorique

Les 12 points essentiels pour la maîtrise du risque électrique :

- Retours d'expériences,
- Analyse de risques.

Danger de l'électricité :

- L'électrocution,
- L'électrisation,
- Le court-circuit,
- Les seuils de tensions et d'intensités dangereuses,
- Les causes d'accidents, facteurs humains et matériels.

Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique et d'incendie :

- Protéger, alerter, secourir,
- Conducteurs tombés à terre,
- Faire face à l'incendie et au risqué électrique,
- Distances minimales à respecter pour l'utilisation d'un extincteur.

Domaine de tension et zone à risques :

- Définition des domaines de tension,
- Les indices de protections contre les Pièces Nues Sous Tension (PNST),
- Les zones d'environnement, de voisinage, zone à risque.

Matériels et outillages mobiles et portatifs :

- Choix, vérification, et utilisation,
- Marquage normative,
- Les différentes classes d'appareils (classe 1, 2 et 3),
- Utilisation à l'extérieur, conditions humides, sur un chantier ou dans un local à risque d'explosion.

Les symboles d'habilitation électrique

- Les différents niveaux d'habilitation,
- Les différents types d'opération Les opérations sur batteries,
- Les opérations sur installations photovoltaïques La chaîne d'encadrement,
- Procédure pour travaux.

Moyens de protection collective et individuelle :

- La gradation des moyens de protection,
- La consignation électrique Le balisage de la zone de travail Les nappes isolantes,
- Les gants isolants : latex ou composite,
- L'écran facial,
- Le tapis isolant.

La consignation :

- Les différentes étapes de consignation,
- La consignation en une étape,
- La consignation en deux étapes,
- Les équipements nécessaires,
- Les bonnes pratiques.

Réglementation en vigueur :

- Le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents,
- La norme NF C18-510.

Module 2 : Partie Pratique

Durant les travaux pratiques (dans l'établissement du stagiaire, ou en cas d'impossibilité sur site Apave), les stagiaires seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :

- Identification des ouvrages BT ou des installations BT et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.),
- Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondante aux habilitations visées,
- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité,
- Identification, vérification et utilisation des moyens de protection collective et individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...),
- Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...),
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...),
- Échanges avec les différents acteurs
- Réalisation d'une consignation BT en 1 et 2 étapes,
- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...),
- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique,
- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention,
- Réalisation de travaux hors tension BT avec ou sans présence de pièces nues sous tension,
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail,
- Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension.